

AB FORMATION Société par actions simplifiée au capital de 1 000 Euros Siège social : 29 Rue Auvry 93300 AUBERVILLIERS Société en cours d'immatriculation

PROCES VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE
POUR NOMINATION DU 1^{er} PRESIDENT
DE LA SOCIETE AB FORMATION

L'an deux mille vingt cinq, le 27 Juin à douze heure, Monsieur **HOSSAIN SHEIKH Mohammed Moazzem** Demeurant 76 Bd Felix Faure 93300 AUBERVILLIERS, propriétaire de la totalité des 100 actions de 10 € de nominal chacune composant le capital social de la société **AB FORMATION**, société par actions simplifiée en cours d'immatriculation, agissant en sa qualité d'associé unique.

I – A PREALABLEMENT EXPOSE CE QUI SUIIT :

En sa qualité de seul associé de la société, Monsieur **HOSSAIN SHEIKH Mohammed Moazzem** a établi le procès-verbal suivant, relatif à la décision de nomination du premier président de la société **AB FORMATION**.

II – A PRIS LES DECISIONS SUIVANTES RELATIVES A :

- La nomination du premier président de la société **AB FORMATION**;
- Les pouvoirs en vue des formalités.

PREMIERE RESOLUTION

Monsieur **HOSSAIN SHEIKH Mohammed Moazzem** Demeurant 76 Bd Felix Faure 93300 AUBERVILLIERS, né le 01 Janvier 1990 à Pirojpur (BANGLADESH), de nationalité BANGLADESH et résidant en France, est nommé en qualité de président de la société pour une durée indéterminée.

Il n'entrera effectivement en fonction qu'à partir du jour où la société aura été immatriculée au registre du commerce et des sociétés.

Il déclare accepter les fonctions de président qui viennent de lui être confiées et affirme n'exercer

aucune autre fonction susceptible de l'empêcher d'exercer ce mandat ni être frappé d'aucune incapacité ou interdiction de gérer une société commerciale.

DEUXIEME RESOLUTION

Le président exercera ses fonctions dans les conditions prévues par la loi et l'article 29 des statuts.

TROISIEME RESOLUTION

L'associé unique se donne tous pouvoirs pour effectuer les formalités de publicité afférentes aux décisions ci-dessus adoptées.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal signé par l'associé unique et répertorié sur le registre des décisions de l'associé unique.

*Fait à Aubervilliers,
Le 27 Juin 2025*

En autant d'originaux que nécessaire pour le dépôt d'un exemplaire au siège social et l'exécution des formalités.

Monsieur HOSSAIN SHEIKH Mohammed Moazzem

Mohammed Moazzem HOSSAIN SHEIKH

✓ Certified by  yousign